

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

JUIN/JUILLET
2021

168

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

BOISSY UNE NOUVELLE FOIS
«VILLE AMIE DES ENFANTS»

P. 23

BOISSY «VILLE AMIE DES ENFANTS»



SOMMAIRE



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy-saint-leger.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger
📱 Appli mobile Boissy 94

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

R. Charbonnier - C. Marchetti -
P. Gourmandie

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



Le conseil de jeunes a livré
ses manuels à Haïti **6**



Permis délivrés pour la ZAC
de la Charmerie **11**



GPSEA, un territoire au
service de la ville **17**



Boissy une nouvelle fois ville
amie des enfants **23**



Wilfred Florentin, du ballon
rond aux gants de cuir **27**

ÉDITO

3

RETOUR EN IMAGES

4

ACTUALITÉS

6

CADRE DE VIE

9

FOCUS

17

ENFANCE - JEUNESSE

20

VIE ASSOCIATIVE

24

MÉMOIRES/PORTAIT

26/27

LIBRE OPINION

28

INFOS PRATIQUES

30



« L'ensemble des actions que nous menons en direction de la petite enfance, de l'enfance et de notre jeunesse ont été jugées complètes et pertinentes »

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,

Boissy-Saint-Léger «Ville amie des enfants»

L'UNICEF vient d'attribuer, pour la seconde fois à notre ville, le titre «ville amie des enfants» jusqu'en 2026 avec les félicitations du jury lors de notre audition. L'ensemble des actions que nous menons en direction de la petite enfance, de l'enfance et de notre jeunesse ont été jugées complètes et pertinentes. Regroupées dans un projet éducatif global pour les 0 à 25 ans nous poursuivons notre collaboration avec l'Education nationale et tous les enseignants volontaires pour le développer. Les droits des enfants seront aussi au cœur de notre action, comme leur bien-être et leur développement auxquels nous sommes si attachés (cf. page 23).

Pose de la 1^{ère} pierre «Résidence sociale Adoma»

Vous connaissez le vieux foyer Adoma de 280 chambres de 7 m². Vétuste, dépassé, il n'offre pas les conditions de vie dignes pour ses résidents. Cette nouvelle construction de 211 petits logements équipés de toutes les commodités (lot 10 de la ZAC Charmeraie) a débuté il y a plusieurs semaines et le bâtiment sort déjà de terre. Compte tenu des contraintes sanitaires encore en cours ; nous avons posé symboliquement la première pierre, en petit comité, le 23 juin 2021. Après son ouverture prévue fin 2022, l'ancienne tour actuelle de 12 étages sera détruite et les conditions de vie de ses occupants seront bien meilleures.

Mise en accessibilité square Laudakönigshofen

Après le passage début juillet du jury des villes et villages fleuris pour confirmer nos 3 fleurs, le square devant la mairie, le trottoir

de la rue de Valenton devant la nouvelle résidence des Jardins Galliera vont être rendus conforme aux règles d'accessibilité pour les PMR. Pour améliorer la sécurité un passage piéton avec un plateau surélevé pour réduire la vitesse des voitures va être implanté. Avant d'en profiter, évitez la rue de Valenton en juillet...

Par ailleurs, je tiens à vous rappeler que vous êtes de nouveau invités à voter lors du second tour des élections, **ce dimanche 27 juin**, afin de choisir vos Conseillers Régionaux pour l'Île de France et Départementaux pour le Val-De-Marne. Cette échéance électorale est importante. Région et département sont les partenaires essentiels de notre commune qui nous permettent de mener à bien de nombreux projets d'envergure au bénéfice de toutes les Boisséennes et de tous les Boisséens.

Je vous souhaite de belles et bonnes vacances à toutes et à tous.

Fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Biennale Participlastik !

Des spectacles ont eu lieu (voir page 13 et photo N°2 ci-dessous) mais aussi des animations. **Atelier Ombre et Lumière** : le 26 mai à l'Espace Calès certains ont pu profiter d'un atelier d'initiation à la peinture, animé par l'association Ombre et Lumière. De belles toiles y sont nées sous les mouvements de pinceaux de certains artistes...

Création Grande Parade – Colibri : créé par les enfants de l'accueil de loisirs Rostand, un colibri siège majestueusement sur le rond-point des crayons. N'oubliez pas d'y passer ! Vous serez sans aucun doute éblouis par sa fière allure.

Performance Abribus « Libre à vous » : les 21 et 28 mai, passants et curieux ont eu l'occasion de s'exprimer sur certains abribus de la ville. Les participants ont pu coucher sur papier quelques croquis et petits mots. ① ② ③ ④



Visite mémorial de la Shoah

Le devoir de mémoire est essentiel. C'est pourquoi le service Culturel organisait le 13 juin une sortie au musée mémorial de la Shoah. ⑤

Aide alimentaire pour les étudiants

Mardi 20 avril une distribution de paniers de denrées alimentaires et de produits d'hygiène était organisée à l'initiative de l'association BOUJE. Cinquante étudiants de la résidence du CROUS ont pu en bénéficier. ⑥

Commémoration du 23 mai

Le dimanche 23 mai, pour la toute première fois, on célébrait la journée nationale d'hommage aux victimes de l'esclavage. A cette occasion, une cérémonie a eu lieu au jardin Lauda-Königshoffen, durant laquelle Monsieur le maire a prononcé une allocution que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook. ⑦





Le Conseil de jeunes a livré ses manuels à Haïti



L'ensemble des livres ont traversé l'Atlantique pour être livré au CLAC (centre de lecture et d'animation culturelle) situé à Dessalines, une ville de 165 000 habitants dont 60 % ont moins de 18 ans.

«Ce geste de partage est très philanthropique, et nous sommes très reconnaissants. Les élèves étaient ravis de savourer ces nouveaux manuels scolaire » a écrit le staff du CLAC dans un message adressé au Conseil des jeunes de Boissy. La photo a été prise lors de la première consultation des ouvrages.

Val'Écoute, la téléassistance gratuite en juillet et août

Val'Écoute est un service de télé-assistance proposée par le Département.

Elle permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre chez elles si c'est leur choix sans qu'elles soient isolées. Cette téléassistance offre la possibilité de contacter un conseiller ou une conseillère tous les jours, à n'importe quelle heure. Ces personnes sont là pour écouter, conseiller ou venir en aide en cas d'urgence. Pendant juillet et août, le service Val'Écoute est gratuit, profitez-en !

Pour s'abonner en ligne ou en téléchargeant le formulaire :



Une prison à Noiseau ? Pour Boissy, c'est non



NOISEAU dit NON ! à la prison

La Ville de Boissy a affirmé une nouvelle fois son opposition au projet de construction d'une prison de 800 places sur la ville de Noiseau.

Ce projet de centre pénitentiaire, dont la livraison est prévue en 2027, détruirait une vingtaine d'hectares de terres agricoles sur une partie desquels la commune de Noiseau a un projet d'agro-quartier. De plus, les voies d'ac-

cès et les transports en commun qui desservent l'emplacement choisi sont limités et s'avèreraient un handicap pour le fonctionnement du centre. De ce fait, ce projet n'apparaît ni pertinent ni souhaitable. En conséquence, à l'instar du Département 94, le maire de Boissy Régis Charbonnier et l'équipe municipale se sont joints aux élus et aux habitants de Noiseau pour s'opposer fermement à sa réalisation.

Du nouveau sur les lignes de bus

Des optimisations sont annoncées à compter du 30 août sur les lignes 6, 9 et 5 du réseau Situs : nouveaux itinéraires, amélioration des fréquences, ouverture le samedi (pour la ligne 6)...

Des stands d'informations sont prévus en gare fin août où des flyers et dépliants horaires seront distribués. Les agents sur place pourront également répondre aux interrogations des voyageurs.

Pour plus d'informations : <https://www.transdev-idf.com/>

Voilà l'été : les piqûres sont de retour !

L'arrivée de l'été marque le retour en force des moustiques, des tiques et leur cortège de désagréments. Comment se protéger de ces nuisibles ?

Le moustique, hormis les démangeaisons que procurent ses piqûres, peut être vecteur de maladies. La tique, quant à elle, peut transmettre – entre autres - la maladie de Lyme. Alors, autant prendre quelques précautions pour s'éviter les ennuis.

Chacun connaît les différents moyens pour éloigner les moustiques : insecticides, moustiquaires aux fenêtres, répulsif sur la peau. Il existe également un moyen efficace pour limiter leur prolifération : détruire les lieux de pontes autour

de votre habitation en vidant les récipients d'eau stagnante : coupelles, vases, etc.

Pour se prévenir des morsures de tique, rien ne vaut un équipement adapté : chaussures fermées, vêtements couvrants de couleur claire (pour mieux les repérer). Lors des promenades en forêt, il est conseillé de privilégier les chemins balisés. Et lorsque la balade est terminée, ne pas oublier de s'inspecter de la tête aux pieds ! Attention ! Les jardins privatifs ne sont pas épargnés par les tiques, loin de là.



Une dégustation virtuelle pour maintenir les liens de nos amis allemands

Sur invitation du Comité de jumelage allemand, des élus et des membres de l'association Boissy Jumelage (ABJ) ont participé le 26 mars dernier à une dégustation de vins de notre ville jumelée Lauda-Koenigshofen.

Alors que les festivités du 20^e anniversaire du jumelage entre Boissy-Saint-Léger et Lauda-Koenigshofen (Bade-Württemberg) ont dû être reportées à 2022, le Comité de jumelage allemand et ABJ se mobilisent pour entretenir et animer les liens d'amitié noués depuis 2001 entre nos municipalités, nos associations et nos habitants.

Ainsi plus d'une trentaine de familles boissiennes et de Lauda-Koenigshofen ont



pu découvrir installées dans leur salon grâce à la visio-conférence, une sélection de quatre vins de la cave coopérative de Beckstein, un quartier de la ville jumelée.

Cette soirée a aussi été l'occasion d'un premier contact direct entre les Maires, Régis Charbonnier et Lukas Braun, nouvellement élu.

« Le train des roses », une nouvelle crèche sur Boissy



La crèche Le train des roses a ouvert ses portes le 15 mars dernier.

Cette nouvelle structure dédiée à la petite-enfance accueille 30 berceaux répartis comme suit : une unité de vie pour les petits comportant 9 places, une unité de vie pour les moyens de 10 places et une unité de vie pour les grands de 11 places. Une cour de 180 m² attenante à la crèche permet aux enfants de développer des activités de plein air en toute sécurité. A noter que les tarifs pratiqués sont les mêmes que pour la crèche collective communale selon les critères de la CAF et en particulier du quotient familial.

Un "P'tit Tour Vélo" pour les Châtaigniers et le Bois-Clary

Le mardi 1er juin, les enfants des écoles du Bois-Clary et des Châtaigniers, de la petite section jusqu'au CE1, ont participé à une journée organisée par l'USEP 94 (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Objectif : développer l'éducation à la sécurité routière... et profiter de la nature.

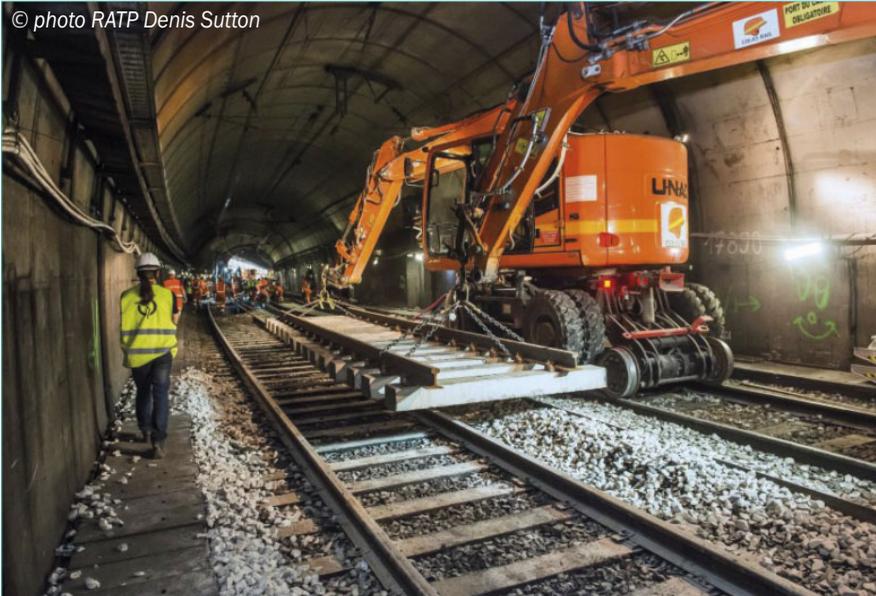


Au programme, promenade dans les environs de la forêt Notre-Dame, avec sensibilisation aux dangers de la route. Ensuite, randonnée pédestre dans la forêt et pique-nique. Plus tard, sur le plateau sportif du Centre aéré, les enfants ont également pu participer à des ateliers d'apprentissage et d'habileté (vélo, trottinettes, draisiniennes). La journée s'est achevée par une cérémonie de clôture de

l'étape du P'tit Tour, avec remise d'une attestation de participation à tous les enfants.

Travaux du RER A : on tient le bon bout !

© photo RATP Denis Sutton



© photo RATP/Denis Sutton

Septième année de travaux pour la ligne la plus empruntée d'Europe... mais cette fois, c'est bien la dernière.

Au programme de cet été, remplacement de 3 km de rails et de trois aiguillages. Durant la période estivale, le chantier nécessitera plusieurs fermetures anticipées le soir sur les tronçons ouest de la ligne, ainsi qu'une fermeture totale entre les stations Auber et La Défense pendant une dizaine de jours au mois d'août.

Le point Covid

Avec une incidence de plus en plus basse sur l'ensemble du pays, on commence enfin à voir le bout du tunnel ! (Sur le Val-de-Marne, l'incidence est de 77 à 93 pour 100 000).

Le cap des 5 millions de premières injections de vaccin a été passé le 8 juin en Île-de-France, et la campagne de vaccination continue sur sa lancée. Dans le Val-de-Marne, plus de 45 % de la population ont reçu leur première dose. Au centre de Bonneuil, du 19 janvier au 6 juin, sur environ 12 000 Boisséens de plus de 18 ans, 700 ont reçu les 2 doses, tandis que 500 ont reçu la première. Mais le chiffre global est plus important, car d'autres centres ont accueilli les Boisséens comme Limeil-Brévannes, Créteil, Saint Maur...

Actuellement, des efforts sont réalisés par toute la chaîne de vaccination et les dotations par l'ARS sont importantes jusqu'à la fin juin. Si vous n'êtes pas encore vacciné, vous pouvez prendre rendez-vous au CCAS (01 45 10 61 36 ou au 01 45 10 61 32) ou en passant par le site maiaa.com.

De façon moins systématique, il est également possible de se rendre directement au centre de Bonneuil, espace Louise-Voelkel, rue du 8-Mai-1945.

Horaires :

Lundi : 14h - 20h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h - 16h

Vendredi : 9h - 13h et 13h - 20h

Samedi : 9h - 17h

À noter que la vaccination est désormais ouverte aux 12/ 17 ans, avec l'autorisation des 2 parents.

Avec les beaux jours qui sont là, la fin des mesures de confinement et l'annulation du port du masque en extérieur, n'oublions pas de continuer à respecter les gestes barrières !

Sachez vous protéger de la canicule



EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES BONS GESTES ?



Boire régulièrement de l'eau, au minimum 2 litres / jour



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Éviter les efforts physiques



Ne pas boire d'alcool



Ne pas sortir aux heures les plus chaudes



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches

EN CAS DE MALAISE

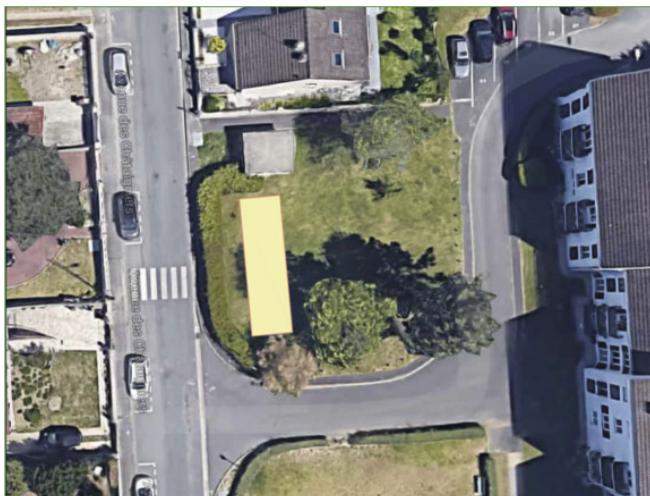
- 1 Appeler le 15
- 2 Étendre la personne dans un endroit frais et aéré
- 3 Rafraîchir le corps en l'aspergeant d'eau fraîche
- 4 Faire boire de l'eau par petites gorgées



Retour sur les travaux

► Quartier du Bois-Clary

La première réalisation découlant directement du budget participatif mis en place cette année sur la ville est en cours. Il s'agit d'un terrain de boules (figuré en jaune sur la photo) qui verra le jour courant juin avenue des Châtaigniers, à la demande des habitants du quartier.



► Avenue Charles de Gaulle

Pour soutenir l'activité des entreprises qui y sont installées, devant le bâtiment du Polysphère une place livraison pour les semi-remorques a été créée afin de faciliter le chargement et le déchargement des camions dans ce parc d'activités, et faciliter ainsi la circulation des autres véhicules.



► Cimetière

Pour le printemps, le cimetière a bénéficié d'un rafraîchissement complet : réengazonnement et passage d'engrais dans les allées. Quant aux tilleuls de l'allée, ils ont été élagués.



► Boulevard Léon-Réville

Les réseaux du boulevard Léon-Réville vont être enfouis durant les mois de juillet et août, avant un réaménagement complet de la voirie en début d'année 2022. Les enquêtes auprès des riverains ont d'ores et déjà eu lieu au premier semestre. Les travaux vont pour l'essentiel se tenir sous les trottoirs, avec un aménagement des voies de circulation pour les piétons et les riverains.



► Gymnase Paule-Baudoin

Les travaux du gymnase Paule-Baudoin avancent bien. En ce qui concerne les espaces extérieurs, les plantations sont en place et le parking est achevé. L'aménagement de l'intérieur est en cours de finition pour ouvrir en septembre.





Image 1



Image 2

► ZAC de la Charmeraiie

Les travaux de démolition de la partie commerciale sont en cours d'achèvement. D'ici la fin d'année débutera la construction de deux projets immobiliers. Le premier (image 1) concerne la construction de 77 logements collectifs en accession à la propriété, d'un supermarché, d'un parc de stationnement souterrain de 320 places.

Le second (image 2) verra la construction de 66 logements collectifs en accession à la propriété, de deux locaux d'activités, et de la future maison des jeunes.

► Résidence sociale

La future résidence sociale d'ADOMA comportera 211 logements avec des typologies mieux adaptées à la diversité des situations sociales, soit pour des personnes vieillissantes, des personnes en couples, **ou pour des familles monoparentales**. Les travaux de terrassement sont en cours et la pose de la première pierre est prévue le 23 juin (en comité restreint du fait des contraintes sanitaires)..



Le billet de l' élu



Odile Bernardi,

Adjointe au
Maire déléguée à
la Culture

« Hâte de vous retrouver ! »

Malgré la situation sanitaire et la fermeture des lieux de culture qui nous ont contraints à l'annulation de nombreux spectacles et événements, la Direction de l'Action Culturelle a maintenu le lien avec les Boisseennes et les Boisseens, tout comme la médiathèque qui a dû elle aussi s'adapter.

Crèche, écoles, collège ont bénéficié d'interventions et de spectacles hors les murs, lors du Mois Doux ou avec le spectacle Dans Les Bois.

Les cinéphiles ont pu accéder à notre salle virtuelle (La Toile). La biennale ParticiPlastik s'est tenue dans une forme hybride proposant une offre culturelle locale et participative. Les mois à venir s'annoncent plus radieux. Boissy Plage, événement très attendu, permettra à ses visiteurs de profiter d'animations gratuites. Notre cinéma vous proposera une programmation pour tous les publics et tous les goûts. Pour la première fois, Boissy célébrera le 7^e art en participant à la Fête du cinéma du 30 juin au 4 juillet. Enfin, la saison culturelle 2021-2022 commencera dès septembre avec de premières belles propositions artistiques lors de la Fête de Quartier. La salle de spectacles du centre culturel, quant à elle, rouvrira ses portes pour lancer sa saison début octobre. Afin de soutenir les compagnies et artistes fragilisés par la crise sanitaire, nous avons décidé de reprogrammer les spectacles qui n'ont pu se tenir en 2020 et 2021, tout en y ajoutant quelques petites surprises et nouveautés. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à les découvrir que la DAC a eu à les accompagner et avons hâte de vous retrouver nombreux dans nos salles.

Des spectacles et des films encore plus accessibles !

Dans une volonté de rendre la culture toujours plus accessible à tous et toutes, vous pouvez désormais bénéficier de nouvelles offres tarifaires afin d'accéder à nos spectacles et séances de cinéma.



Accessible à tous les jeunes de 18 ans du Val-de-Marne, le Pass Culture (pass.culture.fr) est une application sur laquelle les jeunes disposent de 300 € pendant 24 mois. Nos spectacles et séances de cinéma peuvent directement être réservés et payés via l'application.



Tous les mardis soir au cinéma, si vous êtes client Orange, vous pouvez bénéficier de l'offre Orange Cinéday : une place achetée donne droit à une place offerte. Il vous suffit pour cela de commander votre code dès le mardi matin sur le site cineday.orange.fr



Enfin, vous pouvez désormais utiliser vos Chèques Cinéma Universels et vos CinéChèques au cinéma pour toutes les séances. Ces chèques cinéma sont utilisés par de nombreux comités d'entreprise.



Retour sur la biennale Participlastik !

Cette année, mai et juin 2021 riment avec art et partage ! Notre chère Biennale Participlastik ! a sonné son grand retour pour le plus grand bonheur des Boisséens et Boisséennes, des associations et des différents services de la commune. C'était une programmation chargée en émotions et en diversité, qui a su toucher les plus petits et les plus grands. À l'occasion de cette biennale, certaines structures plus chanceuses ont pu également profiter de spectacles et d'ateliers de création

Bounce Back – Cie Kivuko

Marier danse et basket n'est pas très banal. C'est portant l'exploit qu'accompli la compagnie Kivuko, avec son spectacle Bounce Back. Durant les mois de mai et de juin, Christina Towle, chorégraphe du spectacle, est intervenue au sein de l'EHPAD et de l'école Jean Rostand A pour animer quelques ateliers autour de ce qu'elle nomme « Le Basket Bizarre ». Pour chaque structure, la session d'ateliers s'est clôturée par un spectacle illustrant ce fameux basket... La 1^{ère} de la création a été donnée à l'école Jean-Rostand devant des élèves enjoués. Un basket dansé, alliant approches sensorielles et mouvements avec le ballon, rappelant ceux de certaines danses contemporaines.



Concert "Partici-Classik" – Ensemble Dénote

Samedi 12 juin – Salle des Fêtes

C'était l'occasion pour les plus petits d'impressionner les plus grands, en se mettant au-devant de la scène. Après quelques répétitions avec l'ensemble Dénote et le chef d'orchestre Matthieu Braud, quatre classes de Prévert A et Rostand B ont eu l'occasion de vous présenter leurs plus belles voix sur des titres de Julien Joubert, lors du concert public et en captation Partici-classik. Avant la restitution, le public a pu profiter d'un moment privilégié offert par l'ensemble, présentant des extraits d'œuvres de Bizet, Rameau ou encore Offenbach et Lully, sans oublier quelques inoubliables de la chanson française.

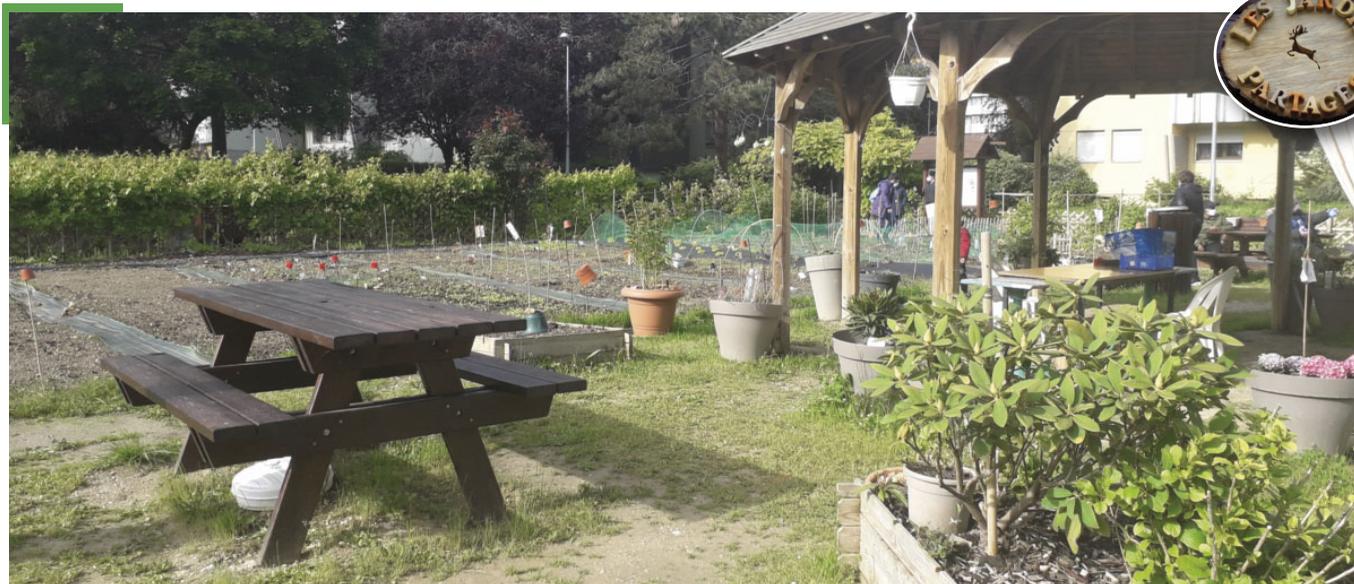


Pierre est cheloup – Cie All In

Mardi 15 juin - Forum

Après six mois d'ateliers animés par un intervenant de la compagnie All in autour des notions d'arrangement et de partage, les marionnettes de la classe de CE2 d'Amédée Dunois ont enfin eu l'occasion de s'éveiller. Lors de la restitution en captation, le mardi 15 juin, les élèves ont eu l'occasion de présenter leurs créations musicales, montées de A à Z, et avec la plus grande des fiertés. Une prestation qui conclut une longue expérience d'entente et de partage autour de la musique, en compagnie d'artistes passionnés.





Le jardin partagé de la Haie Griselle ouvre une nouvelle saison

Depuis le mois d'avril de cette année, le jardin partagé de la Haie Griselle situé au 1/2 place des Érables est géré par l'association « Les Jardins Partagés », adhérente elle-même de l'association nationale « Jardinot » à la maxime pleine de promesses « Cultivons l'avenir ».

Toutes deux sont **soucieuses du respect de la nature et de l'environnement par une gestion éco-responsable et une animation pédagogique et conviviale** ouvertes à tous les habitants du quartier et de la ville.

Le jardin partagé, entretenu quotidiennement par des habitants du quartier de la Haie Griselle, **avec le soutien de la commune et de l'ASGE** (Association syndicale de gestion et d'entretien du quartier), propose **une gestion collective**, des activités de jardinage, mais aussi **des actions d'éducation au développement durable** à destination des familles et des struc-

tures jeunesse, scolaires, culturelles et sociales de la ville.

Arbres fruitiers, rosiers, légumes, herbes aromatiques et fleurs diverses sont cultivés par **des pratiques horticoles favorisant le développement de la biodiversité** et réduisant les effets négatifs sur la nature. Des caisses de compost sont mises à disposition pour **faciliter les bons gestes** et la transformation des déchets : passer devant le jardin pour se libérer de ses épluchures et autres matières recyclables permet ainsi de **profiter d'un engrais naturel** et gratuit pour les cultures du jardin.

Apprendre à faire ensemble et à recourir à la récupération tout en valorisant les compétences locales, **développer les échanges intergénérationnels et interculturels** par l'organisation d'ateliers et d'activités citoyennes, **organiser des événements conviviaux**, festifs et culturels et participer aux animations proposées par la





ville sont aussi les belles plantes cultivées avec générosité par les adhérents bénévoles de l'association.

Ces dernières semaines, dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières, des classes d'écoles **maternelles et primaires de la commune ont été accueillies** (des bacs de culture sont réservés aux enfants), des mini tournois sportifs (ping-pong, pétanque) ont été organisés, des airs d'opéra ont été fredonnés, des conseils techniques ont été prodigués, des courgettes et radis ont été plantés, des mélancolies s'y sont apaisées, des rires ont été partagés et des amitiés ont fleuri ; **le jardin**

a été pour bon nombre d'habitants comme un refuge solidaire et un espace de cultures apaisantes.

Poumon vert devenu cœur battant et chaleureux, le jardin partagé est ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent jardiner, bien sûr, mais aussi, échanger et partager en toute bienveillance. **Toutes les Boissiennes et tous les Boisséens désireux de prendre part à cette nouvelle saison du jardin sont les bienvenus !**

Pour vous tenir informés des activités proposées via Facebook : les jardins partagés Boissy-Saint-Léger



Deux nouveaux commerces dans le centre ville



La rôtisserie de Léo Shawky a ouvert ses portes depuis le 15 mai. Au menu, des spécialités de poulet grillé au feu de bois. Des entrées et des desserts sont également proposés. Plusieurs formules au choix, selon votre appétit.

O'GRELHADO - 3, rue de Paris - Tél : 01 45 98 22 13

Du mardi au dimanche de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h

Repas sur place - Vente à emporter et livraison



L'auto-école de Lina Ben Yaiche et Yacinthe Gomis est installée depuis déjà quelque temps mais n'avait pas encore eu les honneurs du Boissy Mag. C'est désormais chose faite. Spécialisés dans la formation accélérée, Lina et Yacinthe vous proposent une large gamme de formations auto-moto et code de la route

Auto-école INRI'S - 3, rue du Temple - Tél : 01 45 69 06 72

Une coach en développement personnel exerce à Boissy

Audrey Bayou, coach en développement personnel, est installée dans la ville, au 5 place de la Gare, depuis septembre 2020. Audrey propose également des soins énergétiques Lahochi et des massages Lemniscate.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur son site konektoa.com ou de lui téléphoner au **06 65 02 69 04**



DEUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANT POUR BOISSY

Deux associations de commerçants sont actives sur la ville, l'ACAP et l'UBAC. Voici leurs coordonnées.

Associations des Commerçants, Artisans et Professionnels (ACAP)

36 Ter rue de Paris

Téléphone : 01 45 69 69 46

Mail : contact@acap-boissy.com

Page Facebook : ACAP.Boissy

Site : <http://www.acap-boissy.com/>



Union Boissienne des Artisans et Commerçants (UBAC)

22 rue de Paris,

Téléphone : 01 56 86 10 10

Mail : contact.ubac.bsl@gmail.com

Page Facebook : ubacBSL

Site : <https://www.boissyofcourses.fr/>





Le billet de l'élue



Claire Chauchard,
Conseillère municipale déléguée

Conseillère communautaire déléguée à la Politique de la ville et au renouvellement urbain

Ma délégation à GPSEA

Je suis conseillère territoriale déléguée en charge de la cohésion sociale et de la politique de la ville, je participe à la commission de délégation de services publics (CDSPP) et à la Commission d'appel d'offres (CAO). Je suis également représentante de GPSEA au bureau de l'école de la 2^e chance du Val-de-Marne (E2C 94). Les fonctions que j'occupe au sein de GPSEA sont multiples et toutes au service des habitants du territoire, donc de Boissy-Saint-Léger.

Les multiples missions de GPSEA

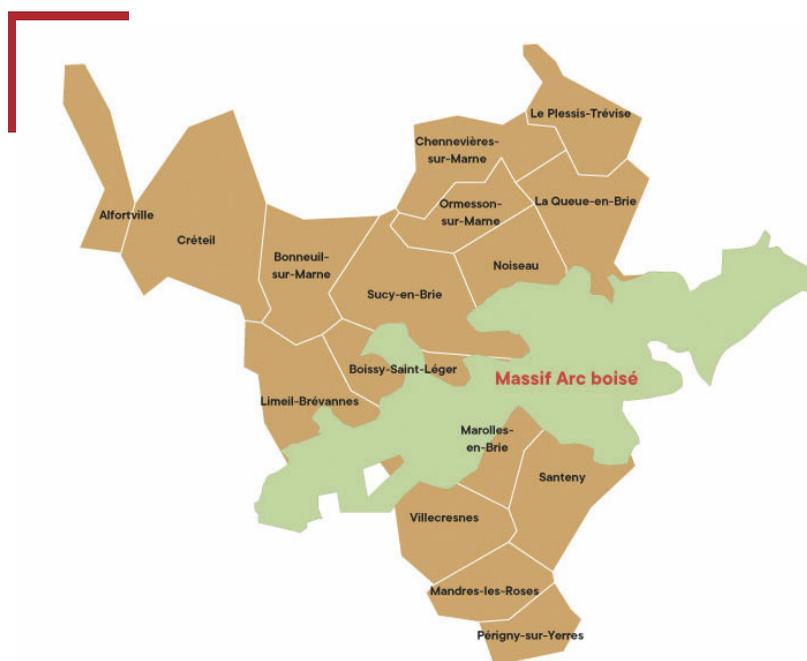
GPSEA intervient dans de nombreux domaines comme la solidarité (Soutien à l'habitat social, reconduction de quartiers d'été, vacances apprenantes et quartiers solidaires), le soutien à l'emploi et à l'insertion pour les jeunes, le cadre de vie (l'étanchéité de la piscine qui est prévue ; la remise en peinture de l'école de musique au Forum, le système de ventilation qui va être mis à niveau, les quartiers « politique de la ville » (QPV), la maison de santé), l'amélioration du pouvoir d'achat (la délégation de service public pour le prix de l'eau a été renégociée en baisse de 24 %), la transition écologique (GPSEA est partie prenante dans la ressourcerie qui va bientôt voir le jour à Boissy)...

GPSEA, un territoire au service de la ville

Un territoire de 100 km² qui regroupe 16 communes et 318 284 habitants, qui s'étire des portes de Paris jusqu'à l'Arc boisé du Sud-est francilien et au début du plateau agricole de la Brie, c'est GPSEA, l'un des territoires les plus variés de la métropole, dont Boissy est membre. Pourtant, son rôle et ses missions ne sont pas toujours bien connus de tous.

Un peu d'histoire

Souvenez-vous : 2016, la naissance de la Métropole du Grand Paris et de ses 11 Territoires. Cet événement signe la disparition de la communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne, dont Boissy-Saint-Léger était membre. A sa place, une nouvelle intercommunalité voit le jour, fruit de la fusion des différentes « communautés d'agglomération » : Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).



Pourquoi GPSEA ?

Le principe de l'intercommunalité tient en un proverbe bien connu : « l'union fait la force ». Les communes se regroupent pour gagner en efficacité sur certains services publics (économies d'échelle, plus grande capacité à mobiliser des expertises...) tout en restant ancrées dans la proximité et le quotidien, puisque ce sont les élus municipaux de chacune de villes membres qui dirigent GPSEA.

GPSEA au quotidien

Les compétences exercées par GPSEA sont donc au cœur de la vie quotidienne des Boisséens. À titre d'exemple, GPSEA est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et gère également l'accès aux déchèteries. Le Territoire assure par ailleurs l'entretien et l'exploitation des réseaux des eaux usées et pluviales et vérifie la conformité des constructions à la réglementation en vigueur en la matière.

GPSEA assure également la gestion d'équipements sportifs et culturels d'envergure territoriale comme la médiathèque André-Hellé. Dernier exemple : GPSEA intervient sur les voiries d'intérêt territorial. Ainsi divers travaux ont été réalisés récemment à Boissy-Saint-Léger, à l'instar de la requalification de l'avenue des Châtaigniers.

GPSEA veille à la propreté des rues. Ses agents entretiennent les chaussées et trottoirs et nettoient les voiries et les marchés forains de Boissy-Saint-Léger.

Un œil sur le futur

Grand Paris Sud Est Avenir agit également pour préparer l'avenir et assurer un développement équilibré et durable du Territoire. Transports, aménagement, développement économique, habitat... Les domaines où GPSEA assure des missions de planification stratégique sont nombreux. Attentif aux enjeux de préservation de la planète et de transition énergétique, climatique et environnementale, le Territoire a notamment élaboré en 2019 son Plan Climat Air Énergie composé de 50 actions concrètes, de l'appui à la rénovation énergétique des bâtiments à la préservation des espaces naturels en passant par la promotion d'une alimentation saine et des circuits courts, qui vont guider ses actions pour les années à venir. Il est le deuxième territoire de la métropole du Grand Paris en investissement (159 €/an/habitant) pour construire de nouveaux équipements ou réhabiliter l'existant dans ses communes.



À VOTRE ÉCOUTE 7J/7

Pour tout renseignement :
le service Relations Usagers est joignable du
lundi au vendredi de 8h à 18h et
du samedi au dimanche de
9h-12h30 et 14h-17h
au 01 41 94 30 00
ou par mail à contact@gpsea.fr

Informez-vous sur l'actualité du Territoire sur sudestavenir.fr, Facebook, Twitter et LinkedIn, ou en vous inscrivant à la newsletter de GPSEA : sudestavenir.fr/toutes-les-newsletters/

VOS CONSEILLERS TERRITORIAUX

A GPSEA, les décisions sont prises par les 74 élus municipaux, désignés conseillers territoriaux, qui forment le Conseil de Territoire. Le Conseil de territoire est présidé par Laurent Cathala, Maire de Créteil, et par 14 vice-présidents.

- **Régis Charbonnier** : 2^e Vice-Président, cadre de vie, déchets, propreté, hygiène publique, Maire de Boissy-Saint-Léger
- **Claire Chauchard** : Conseillère territoriale déléguée à la politique de la ville, renouvellement urbain, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes, à l'accès aux droits et à la lutte contre les discriminations
- **Claire Gassman** : conseillère territoriale, conseillère municipale déléguée aux services techniques, à la voirie, aux bâtiments et au jumelage
- **Ludovic Normand** : conseiller territorial, conseiller municipal

Les compétences du Grand Paris Sud Est Avenir

GPSEA partenaire de votre quotidien



Collecte et traitement des déchets, gestion des déchetteries



Assainissement et eau



Equipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs



Equipements sportifs



Propreté urbaine



Production florale et arboricole



Restauration collective

GPSEA prépare demain



Aménagement du territoire



Déplacements



Développement durable



Développement économique



Habitat



Politique de la ville



Dans les bois... dans les écoles !

À Prévert A et au Bois-Clary, certains enfants ont pu profiter d'une leçon pas tout à fait comme les autres. La compagnie Théâtre des Turbulences s'est rendue dans les écoles pour donner une représentation de leur spectacle Dans les bois, hommage à Walden, œuvre du poète Henry-David Thoreau, précurseur de l'écologie.

Dans les bois, c'est un hymne à la nature, une leçon de vie enseignée par un duo complémentaire. Tandis que la conteuse raconte, la danseuse illustre. Parfois avec toute sa force, et parfois avec douceur. Par son spectacle, le Théâtre des Turbulences souhaite nous montrer comment vivre simplement, en réapprenant à connaître cette nature qui nous entoure. Quelques branches, quelques rondins de bois et une toile en tissu : c'est ce qui compose le décor qui naît petit à petit,

créé et moulé par le jeune public tout au long du spectacle. C'est un décor en plusieurs phases, éphémère et vivant, qui grandit à mesure que les enfants intègrent leur nouvelle leçon. La toile en tissu, disposée en boule au milieu du décor vide, est d'abord tirée par les enfants pour y découvrir la danseuse qui s'y cachait, recroquevillée. Celle-ci va petit à petit s'ouvrir, métaphore de la faune et de la flore que nous nous apprêtons à redécouvrir.

Des mains des plus jeunes comme des plus grands, au fil du texte de la conteuse, la toile s'élève pour donner naissance à une maison des plus rudimentaires. Tous les spectateurs doivent intervenir à leur manière, pour découvrir l'utilité vitale que peuvent avoir l'entraide et certains matériaux, qui pourtant, pa-

raissent parfois assez insignifiants lors de nos promenades en forêt.

Dans les bois, c'est un spectacle « pour spectateurs en mouvement » : les enfants deviennent danseurs, musiciens ou dessinateurs.

Une expérience totalement inédite et immersive, qui nous pousse à nous interroger sur l'état de notre planète et de notre société, ainsi que sur l'impact que l'humain peut avoir sur son propre environnement.



Chasse aux caries dans les écoles

Début mai, dans le cadre du programme départemental de prévention bucco-dentaire, le docteur Reyad a visité les classes de grande section maternelle, les CP et le CM1 de toutes les écoles de Boissy. Objectif : sensibiliser les enfants aux bons gestes d'hygiène pour préserver leurs dents.

En effet, c'est dès le plus jeune âge et pour toute la vie que se construit la santé bucco-dentaire. Les bonnes habitudes d'hygiène den-

taire et alimentaire, l'utilisation de dentifrice riche en fluor, et une visite régulière chez le dentiste de la famille sont à privilégier. Elle a insisté sur le brossage des dents, au moins deux fois par jour, mais aussi sur les besoins d'une alimentation équilibrée (éviter les boissons sucrées et le grignotage).

Mais le travail de prévention ne s'arrête pas là. Le docteur Reyad rappelle que le dispositif national MT dents permet à tous les enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 à 24 ans de bénéficier d'une consultation gratuite chez le chirurgien-dentiste et de soins, si nécessaire.



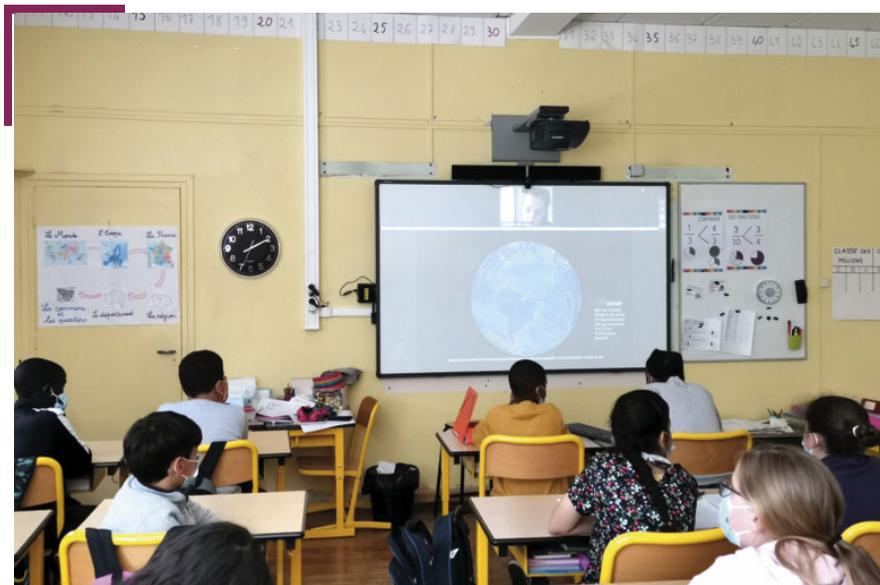
Ce serait dommage de s'en priver lorsque l'on sait que l'hygiène dentaire contribue à une bonne santé globale.

Tara, le Conseiller municipal enfant, et le réchauffement des océans

À l'origine de ce projet, deux conseillers, Nolann de l'école Jean-Rostand A et Widjé de l'école du Bois-Clary, tous les deux particulièrement sensibles à la protection des océans.

Nolann et Widjé ont proposé au CME de rejoindre la Fondation Tara Océan et le GIEC pour le climat, et les conseillers ont tous répondu présents. Cette année, l'objectif est de participer à des visios en direct avec les chercheurs embarqués sur le bateau de la fondation, voguant actuellement dans le Pacifique Sud. En septembre 2022, ils ont déjà prévu de rencontrer l'équipe de scientifiques à Lorient, lors du retour du bateau à son port d'attache. L'école du Bois-Clary a repris le projet pour le concours École Développement Durable (3^e niveau).

Le collège Blaise-Cendrars bénéficiera



d'interventions de l'IPSL (chercheurs du GIEC à Paris) sur le thème du changement climatique.

Bravo aux conseillers qui, malgré la situation due au covid-19, ont réussi un

sacré challenge en mettant sur pied ce projet d'ampleur internationale.

Initiation à la musique pour les enfants des personnels soignants

Du 16 au 23 avril, durant les vacances de printemps, des enfants de personnel soignant en provenance de l'accueil de Loisirs Primaire de Marolles ont été accueillis par le conservatoire de musique de Boissy.

Dans ce cadre, une douzaine d'enfants en tout ont bénéficié d'une découverte instrumentale autour des instruments suivants : trompette, hautbois, trombone, saxophone, flûte, percussions, clarinette. Ils ont ainsi pu s'initier à ces instruments en fonction de leurs goûts sous l'œil attentif des professeurs du conservatoire. En raison des petits effectifs, un rapport privilégié a pu s'établir tout naturellement.



Les nouveaux musiciens brandissant fièrement le « Diplôme de premier pas en musique » que le conservatoire leur a délivré.

Bientôt du miel au centre de loisirs !

Ce mercredi 16 juin, tôt le matin, une dizaine d'enfants, équipés de l'indispensable combinaison d'apiculteur s'approche des trois ruches domiciliées au centre de loisirs primaire.

Certains ne sont pas très rassurés, mais leur animatrice Sylvie et Monsieur Boivin, apiculteur à Boissy les rassurent aussitôt : avec leur équipement, ils ne risquent rien ! D'autant que les abeilles, qui travaillent beaucoup en cette période, ne sont pas vraiment agressives. Bientôt les voici tous rassemblés autour de l'apiculteur, à la recherche de la reine de la ruche.

À quand la récolte de miel ? « Peut-être fin août, début septembre, si tout va bien » estime M. Boivin.



Boissy une nouvelle fois ville amie des enfants



Dans le cadre du partenariat de la ville avec l'UNICEF, la candidature pour le titre « Ville amie des Enfants » a été renouvelée. L'audition, qui a eu lieu le 7 avril devant la commission d'attribution, a reçu un accueil très favorable, validée le 3 juin par la réponse officielle de l'UNICEF France.

Pour ce nouveau partenariat, les ambitions montent d'un cran puisque le **plan d'action municipal** jusqu'ici restreint à la tranche d'âge 3/17 ans **devient un projet éducatif global de 0 à 25 ans, en association avec l'Éducation Nationale.**

Le projet, qui va courir sur tout le mandat jusqu'en 2026, décline 4 thématiques fortes autour des besoins, des priorités et des droits de l'enfant qui seront ensuite concrétisées, sur le terrain, par de nombreuses actions montées en partenariat avec les différents intervenants et visant à :

- Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.

- Affirmer notre volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité.
- Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes de son territoire.
- Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.

Pour donner toute sa mesure à ce programme ambitieux et de longue haleine, il est nécessaire de travailler en transversalité. Ainsi, si l'on retrouve au premier plan le pôle éducation et loisirs de la Ville, de nombreux autres services et structures seront également impliqués, parmi lesquels on trouve les Sports, l'Urbanisme, la Police municipale, le Centre social, la Petite enfance ; les Services techniques, les Espaces verts et le service Culturel.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce grand projet dans les prochains numéros du Boissy Mag.

QU'EST-CE QU'UNICEF ?

UNICEF - (United Nations International Children's Emergency Fund), soit Fonds des Nations unies pour l'enfance.

UNICEF est une agence des Nations unies, créée en 1946, dont le siège est à New York, aux États-Unis. Elle est chargée, dans le monde entier, **de défendre les droits des enfants**, de répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement.

La priorité est donnée aux enfants les plus vulnérables, notamment victimes de la guerre, de catastrophes naturelles, de la pauvreté extrême et de toute forme de violence ou d'exploitation dans les pays les plus démunis. Elle intervient également en cas d'urgence en coordination avec les organismes des Nations unies, les principales organisations humanitaires, et les gouvernements nationaux.

Pour appuyer son action au service des enfants en difficulté, UNICEF accrédite des comités nationaux dans les pays industrialisés. Des accords de coopération régissent les relations entre UNICEF et ces comités. UNICEF France, dont le siège est à Paris, est l'un de ces comités. Il s'agit d'une association loi 1901, fondée en 1964 sur accord d'accréditation. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 2 décembre 1970.





« La section me permet de progresser au football et d'apprendre de nouvelles choses »

- Bill Sow - élève à la section sportive

La Section sportive football en pleine expansion au collège Blaise Cendrars

La section sportive football a ouvert ses portes il y a deux ans au collège. Ce dispositif permet aux élèves de se perfectionner dans leur sport de prédilection tout en poursuivant une scolarité normale.

Un triple objectif

La structure poursuit un triple objectif : scolaire, sportif et éducatif. Ainsi, les élèves bénéficient de deux entraînements par semaine et participent à des compétitions les opposant à d'autres sections sportives les mercredis après-midi. Pour le scolaire, les élèves sont évalués à chaque trimestre et bénéficient d'une note et d'une appréciation dans leur bulletin.

Cette année, la section sportive est composée de trente élèves répartis de la sixième à la quatrième. L'année prochaine, elle sera ouverte sur tous les niveaux du collège et comprendra une quarantaine d'élèves. Ce dispositif est pour le moment ouvert aux garçons nés entre 2007 et 2010, mais l'ouverture aux filles est à l'étude.

Main dans la main avec le milieu fédéral

Le district du Val-de-Marne est très heureux de pouvoir s'associer à ce projet sportif et éducatif. Denis Turck, le président du District souligne : « Le dévelop-



pement et l'accompagnement des sections sportives scolaires est un des objectifs principaux de la nouvelle équipe élue en 2021 ».

Ainsi de nombreuses actions sont mises en place : interventions liées à l'arbitrage et à l'hygiène de vie, un suivi médical, une dotation matérielle et la mise à disposition d'un éducateur. Le District intervient également dans le cadre du processus de détection. A noter : la section sportive a obtenu le Label Fédération Française de Football, récompensant la bonne structuration et le bon fonctionnement du dispositif.

Des perspectives ambitieuses

Pour M. Reydon, le responsable de la section, « la création de la section sportive football est un vrai « plus » pour les élèves du collège. Il est important que celle-ci se pérennise et profite au plus grand nombre d'élèves. Nous souhaiterions que la structure se développe encore, en ouvrant notamment la section aux filles sur tout le cursus du collège et en créant un partenariat avec le club du FC Boissy ».

Objectif premier emploi pour les jeunes diplômés avec NQT

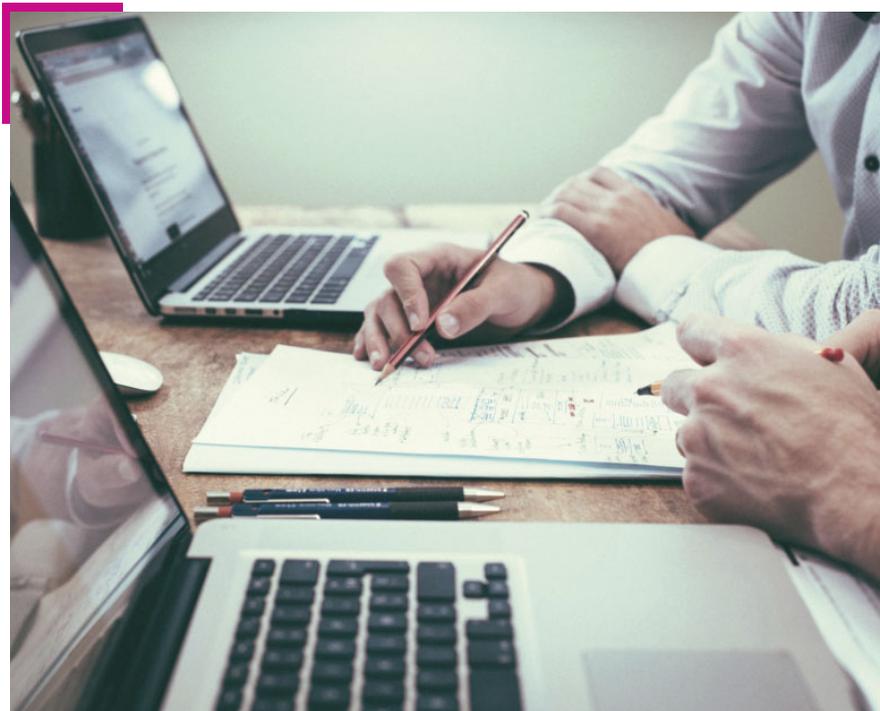
La municipalité a récemment signé une convention de partenariat avec l'association NQT (Nos Quartiers ont des Talents). Objectif affiché : accompagner l'arrivée des jeunes Boisséens diplômés sur le marché de l'emploi.

Lorsqu'on est un jeune diplômé, on n'a pas toujours tous les outils en main pour décrocher un premier emploi : manque de connaissance du marché du travail, absence de réseau professionnel...

Si vous êtes dans ce cas et avez moins de 30 ans, le dispositif mis en place par la commune en association avec NQT s'adresse directement à vous. NQT est une structure associative qui œuvre depuis 15 ans pour l'égalité des chances en accompagnant vers l'emploi, l'alternance et l'entrepreneuriat les jeunes diplômés Bac+3 et plus issus de milieux modestes.

Pour ce faire, l'association NQT a déployé un dispositif de parrainage individuel et personnalisé des jeunes diplômés par des cadres supérieurs et des dirigeants via un important réseau d'entreprises engagées pour l'égalité des chances. Chaque jeune diplômé peut ainsi apprendre à connaître les codes de l'entreprise, à construire son réseau professionnel avec l'appui d'un parrain ou d'une marraine, pour finalement accéder à un emploi pérenne et qualifié.

Concrètement, les jeunes diplômés sont régulièrement conviés à des ateliers qui abordent des problématiques spécifiques, par exemple : « Comment être bon sur les réseaux sociaux professionnels » ou « Apprendre à se présenter lors



d'un entretien d'embauche en visio ». Ainsi que le précise Alban Margueritat, délégué régional de NQT : « Avec la crise sanitaire, les processus de recrutement ont massivement migré vers le Net, on s'est donc adapté ».

S'ajoutent à cela des réunions de coaching collectif, des ateliers découverte des métiers, des visites d'entreprises... Par ailleurs, des outils web gratuits sont proposés aux jeunes bénéficiaires du dispositif : Gymglish (cours d'anglais en ligne), NQTraining (espace de e-formation personnalisée), Cut-e (auto-évaluation en ligne, tests d'aptitudes) et Frantastique (cours d'orthographe personnalisés).

NQT offre donc une gamme complète et diversifiée de dispositifs pour permettre aux jeunes Boisséens diplômés d'entrer dans la vie active. Grâce à cet

accompagnement, 7 jeunes sur 10 trouvent après 6 mois un emploi ou une alternance. Ça vaut le coup d'essayer !

NQT organise un atelier de préparation aux entretiens lors du Forum de l'emploi qui aura lieu en octobre. N'hésitez pas à venir vous exercer !

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ

Contactez sans plus attendre le PIJ
au 01 45 69 55 11 ou 06 24 56 44 64
Mail : pj@ville-boissy.fr

Pour un complément d'information :
www.nqt.fr

Les échos boisséens : dernières nouvelles !

Retour sur la réalisation d'un grand quotidien d'information illustré ; « les Échos boisséens », par les élèves de l'école primaire Jean Rostand B et par les collégiens d'Amédée Dunois.

Après la dernière séance du mois d'avril au cours de laquelle les élèves ont appris avec Baptiste à mettre en forme leurs articles, à créer des titres accrocheurs et des chapôts attractifs, les bibliothécaires ont repris l'ensemble des textes et ont finalisé la mise en page du journal.

Ce journal de huit pages reprend les grands faits historiques de la guerre, mais aussi les petites histoires du quotidien à Boissy et en France. Les élèves se sont attachés à retranscrire avec objectivité les horreurs de la guerre, mais aussi le courage d'anonymes qui ont défendu les principes auxquels notre république est attachée.

Les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki restent pour les élèves de 3^e l'un des faits les plus marquants de la guerre, c'est pourquoi nombre d'entre eux ont écrit à ce sujet. Certains articles plus légers sont racontés du point de vue des enfants de CM2. Les enfants ont trouvé cette plongée dans la grande histoire très intéressante et cela leur a aussi permis d'avoir des échanges avec des personnes âgées qui ont vécu la guerre.

Félicitations à tous nos apprentis journalistes pour leur travail. Merci d'accueillir leur travail avec bienveillance.

Ce journal sera disponible à la médiathèque André Hellé, place du Forum et au cinéma le Forum, dès son impression.

Les échos boisséens

Grand quotidien d'information illustré : Édition spéciale

Fondateur
Médiateur
Marie-Hélène
Benoît-Léger
Édité en 1945

Les élèves de l'école primaire Jean Rostand, encadrés par leur enseignante Madame de Carle, et les collégiens d'Amédée Dunois avec leur professeur Madame Goudry, vous donnent informés des dernières nouvelles de la guerre. Ce journal est mis en page par le médiateur André Hellé, assisté par Les Trémouilles et Dagobert, journalistes.

L'enfer se déchaîne sur Hiroshima et Nagasaki

Il y a quelques jours, les 6 et 9 août, deux bombes atomiques ont détruit les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Des avions américains ont survolé ces deux villes pour lâcher ces bombes. Ces actes sont signe de vengeance car les japonais les avaient attaqués.

C'est la première fois que des bombes atomiques sont utilisées. Les villes sont dans un état horrible, cette catastrophe a causé beaucoup de dégâts. D'après nos dernières informations, il y a eu plus de 250 000 morts. L'air est brûlant, la ville est envahie de fumée mais même si l'air est chaud, l'ambiance reste glaciale, le silence règne sur la ville.

Hiroshima et Nagasaki rayées de la carte

Le 6 août puis le 9 août dernier deux explosions retentissent au Japon à Hiroshima et à Nagasaki. Ces attaques sont d'origine américaine. Les États-Unis revendiquent la fin de la guerre et la protection de leurs citoyens.

Après les explosions, les deux villes ont été partiellement rasées, les bâtiments, les champs, tout a été détruit. Le nombre de morts n'a pas encore été déterminé.

Des dizaines de milliers de personnes sont mortes de brûlures ou d'intoxications. Les secours mettant du temps à venir, de nombreux habitants souffraient de déshydratation à cause de la sécheresse provoquée par l'explosion.

Même si une semaine s'est écoulée

Ce n'est pas une surprise qu'Hiroshima et Nagasaki soient touchées. Hiroshima étant une zone d'approvisionnement et Nagasaki une des zones les plus épargnées par la guerre. C'est un vrai coup de massue pour les japonais. Une capitulation de la part du Japon pourrait potentiellement avoir lieu au vu des énormes dégâts. Ce qui est sûr c'est que la menace de ces bombes est réellement présente et peut s'abattre à nouveau sur nous à tout moment. D'autres pays sont sûrement en possession d'armes aussi puissantes voire beaucoup plus destructrices, que celles utilisées le 6 et le 9 août 1945.

Maylane, Janice

Les États-Unis sur le point d'atteindre leur objectif : Détruire l'ennemi

Une arrestation effrayante

Il se retourna et un Allemand l'attrapa et lui menotta les mains. Thomas se débâtit, le soldat l'obligea à monter dans un fourgon en direction d'un camp. Puis il l'emmena dans un endroit inconnu : arrivé à destination il le fit entrer dans une salle et il comprit rapidement que c'était une salle d'interrogatoire. Le soldat ne parlait pas français, il essaya de parler anglais, mais Thomas ne comprit que peu de mots. Finalement il se retrouva seul dans cette petite pièce fermée à clef. Thomas pensa à sa mère qui lui avait dit quelque chose : « les juifs sont enfermés dans un endroit de la ville, il faut que tu fasses attention à ne pas te faire remarquer ». C'est alors que Thomas comprit qu'il venait d'être arrêté et emmené là où les juifs sont enfermés.

Il savait que c'était dangereux pour lui et il avait peur de ne jamais revoir

Louise, 9 ans :

Agent de la résistance

Dès leur plus jeune âge des enfants boisséens participent à la lutte contre les Allemands, voici le portrait de Louise, jeune résistante :



Louise a 9 ans, elle est scolarisée avec ses deux frères, Louis et Marc, à Boissy-Saint-Léger qui se situe en zone occupée. Son père est résistant mais sa mère ne l'approuve pas.

Depuis que leur maison a été bombardée de nuit, elle et sa famille ont été obligés d'aller

Il ne rentra que le mois suivant, sans d'explication, mais il remercia Louise, dit qu'elle avait accompli quelque chose d'important. Désormais, la petite fille qu'un simple bout de papier peut avoir de grandes conséquences.

Victoria, Gou

Comba, Outhu

NORMANDIE

Le débarquement des sauveurs

156 000 soldats Alliés débarquent sur les plages de Normandie afin de libérer le pays.

Cela fait maintenant 10 jours tout a commencé, dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 une opération de débarquement a été lancée, la première étape a été de bombarder les côtes françaises avec



À tout juste 20 ans, Wilfried est l'espoir français n°1 de boxe anglaise, catégorie poids lourd, que certains surnomme déjà le « petit Tyson ». Le Boissy Mag a voulu en savoir plus sur ce champion hors norme, habitant de Boissy depuis toujours.

Wilfried Florentin, du ballon rond aux gants de cuir...

Au départ, la boxe n'avait rien d'une évidence : Wilfried était plutôt « foot ». Son entraîneur du football club de Boissy se souvient bien de cette époque : « C'était le seul joueur à qui j'autorisais à tirer les 6 mètres, car avec lui il n'était pas rare que la balle atteigne le but adverse ! » Une vraie force de la nature, mais qui a un peu de mal, selon son propre aveu, à maîtriser sa fougue sur le terrain. Ainsi, à l'adolescence, il part à la recherche d'un sport à même de canaliser son énergie. C'est tout naturellement qu'il pousse les portes du Boxing Club brévannais, où son potentiel est aussitôt repéré par l'entraîneur. « C'est un gros bosseur », dit-il de lui. Wilfried apprend vite, s'entraîne sans relâche, et les résultats ne tardent pas à tomber.

Après avoir décroché la médaille de bronze en 2018, Wilfried devient champion d'Europe en 2019. En cinquante ans, seuls deux autres boxeurs français avaient réussi cette prouesse !

Pour le jeune boxeur, la prochaine étape est une évidence : les jeux olympiques avec l'équipe de France. Mais avant de s'envoler pour Tokyo, il faut se qualifier. Débute alors une longue période de préparation afin de remporter les combats qualificatifs. Tout commence sous les meilleurs auspices avec une première victoire en 1/8e de finale du Tournoi Qualificatif Olympique de Londres. Mais la seconde rencontre est repoussée en raison du confinement. Début juin, enfin, Wilfried peut croiser les gants avec le Russe Muslim Gadzhimagomedov.

Hélas, ce redoutable adversaire a eu le dessus. Il faut dire qu'il détient le titre de champion du monde de la catégorie depuis 2017.

S'il ne va finalement pas à Tokyo, notre jeune boxeur boisséen a déjà d'autres challenges en ligne de mire : les championnats d'Europe et du monde qui se dérouleront à la fin de l'année.

En attendant la reprise de l'entraînement à l'INSEEP au mois de septembre, Wilfried sera présent sur la ville en tant qu'animateur sportif. Vous aurez ainsi l'occasion de le croiser à partir du 16 juillet à Boissy Plage où il animera des ateliers sportifs, parmi lesquels la boxe sera bien évidemment mise à l'honneur !

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

Pour rappel, dimanche 20 et 27 Juin se déroulent les élections régionales et départementales. Vous êtes conviés à voter pour choisir vos conseillers régionaux pour l'Île-de-France et départementaux pour le Val-de-Marne. Cette échéance électorale est importante tant elle est déterminante pour l'amélioration de vos vies quotidiennes. Pour mémoire, la Région agit pour la gestion, entre autres, des lycées, des transports et pour le développement économique, social, sanitaire, culturel et l'aménagement du territoire. Par exemple, pour notre ville, le partenariat avec la Région a contribué aux grands travaux de la déviation de la RN 19. Le Département, quant à lui, cultive des domaines de compétences variés, de l'aide sociale aux collègues en passant par l'assainissement et la gestion de l'eau. En particulier, le Département a été moteur dans l'ouverture d'une permanence d'accès aux droits au sein de notre centre social Michel Catonné.

Le contexte épidémique a mis à jour et aggravé les inégalités et injustices sociales existantes dans notre pays. Ces dernières semaines, **la ville, volontairement solidaire**, a pris la mesure de la crise sociale majeure que nous traversons. Elle a œuvré, quotidiennement, pour la défense des droits de ses administrés et notamment pour **le droit à des services publics utiles et indispensables à tous** avec, entre autres, l'ouverture d'une Maison France Services. Elle a aussi agi pour toutes les familles boisséennes. **Cet engagement a été reconnu dans le cadre du partenariat de la ville avec l'UNICEF et l'attribution, une nouvelle fois, du titre « Ville amie des enfants »**. Dans ce cadre, le plan d'actions communales jusqu'ici concernant la tranche d'âge 3/17 ans, devient à présent un projet éducatif global de 0 à 25 ans en association avec l'Education Nationale. 4 thématiques seront portées sur tout le mandat à venir jusqu'en 2026 : le bien-être des enfants, la lutte contre l'exclusion et les discriminations, le développement de parcours éducatif de qualité, la valorisation de la participation de chaque enfant.

L'exigence d'un mandat local et le rôle des élus de proximité est précisément de répondre aux besoins de toutes et tous, tout en ayant pour seule et unique priorité, de les protéger.

Nous vous souhaitons un très bel été et qu'il soit pour tous, familles et amis, un refuge de joie et d'apaisement partagés.

Contact : boissy.ps@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Réforme de l'assurance-chômage : ce n'est pas aux chômeurs de payer la crise !

Dès le 1^{er} juillet, les dispositions de la réforme de l'assurance-chômage entreront en vigueur. Celles-ci prévoient notamment la modification du mode de calcul de l'allocation qui entraînera une baisse des droits mensuels et ce, jusqu'à 40% ; ou encore le passage de 4 à 6 mois de la période de travail devant être justifiée pour avoir droit à une indemnisation.

D'après l'*Unédic*, dès le 1^{er} juillet, 1,5 million de personnes vont voir leurs droits baisser, alors que ce sont généralement celles et ceux qui ont été les plus touchés par la crise sanitaire et sociale. Cette réforme de l'assurance-chômage va donc frapper de plein fouet et précariser davantage les plus fragiles, tandis que les inégalités sociales n'ont jamais été aussi fortes.

L'allocation chômage n'est ni un privilège, ni un luxe ; c'est le droit pour toute personne ayant travaillé et se retrouvant sans emploi d'avoir une protection. Ce filet de sécurité est essentiel pour des millions de personnes afin de lutter contre la pauvreté.

Pour nous, les droits des chômeurs sont inaliénables. La baisse et le partage du temps de travail est une des solutions pour atteindre le plein emploi : travailler moins pour travailler mieux et travailler tous.

Les élu.e.s communistes de Boissy-Saint-Léger s'opposent à cette réforme et agissent au quotidien, avec la majorité municipale, pour favoriser l'accès aux droits de toutes et tous. En effet, près d'un français sur deux ignore leurs droits en matière d'aides sociales.

Pour rappel, la collectivité propose différents dispositifs vous permettant de faire valoir vos droits dont la Permanence d'Accès aux droits mise en place en partenariat avec le Département, proposée au sein du centre social Michel Catonné.

Nous restons mobilisés avec vous et pour vous.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum
Facebook : pcfboissysaintléger - Mail : ludo94470@yahoo.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

« Droit des femmes », c'est pour quand dans notre ville? Les différents confinements ont fragilisé la situation de nombreux foyers. Dans ce contexte, la situation des familles monoparentales constituées à plus de 80 % de mamans seules devraient interpeller particulièrement ceux qui dirigent notre ville.

Il est temps que le Maire et sa majorité passent à l'action et s'attaquent aux difficultés structurelles et aux inégalités auxquelles font face au quotidien ces femmes et leurs enfants. La prise en compte de la monoparentalité dans la l'attribution des prestations municipales, des places en crèche, de logement... serait une avancée majeure pour notre ville et le « Droit des femmes » !

Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.



F. Ngaliema, I. Citerne - Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Oui à la préservation des terres agricoles et des espaces naturels, à Noiseau comme à Boissy et comme partout ailleurs.

La surface des espaces naturels et agricoles s'est beaucoup réduite en petite couronne ces dernières années. Outre la pression foncière qui nuit aux cultures spécialisées dont le maraichage, c'est une catastrophe pour la biodiversité, avec de graves interruptions de continuités écologiques. Que ce soit à Noiseau, pour les projets de prison et d'agro-quartier (l'agro-quartier : 13 ha urbanisés et un parking de 831 places) consommateurs de surfaces agricoles alors que le SDRIF les protégeait jusqu'en 2016, ou dans l'ensemble des quartiers de Boissy où peuvent surgir de nouveaux projets d'urbanisation, la priorité absolue pour l'avenir doit être la sauvegarde des espaces naturels et des terres agricoles. C'est dans les zones déjà urbanisées, dans les friches industrielles, dans les bâtiments abandonnés ou les immeubles de bureaux vides qu'il faut construire les logements et les activités dont on a besoin.



Ça n'est plus une option, c'est une urgence vitale.

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Soutenir nos commerçants fragilisés par la crise

Lors du Conseil municipal du 20 mai dernier, dans le cadre de la délibération relative aux tarifs communaux pour 2021 nous avons proposé l'exonération des droits de terrasses et d'occupation du domaine public pour la création de terrasses éphémères (là où c'est possible et dans le respect des cheminements pour les personnes en situation de handicap) pour les restaurants et bars de la ville de Boissy, pour les prochains mois (jusqu'à la fin de l'été par exemple).

Les restaurants et les bars ont en effet été fermés depuis fin octobre 2020, à cause du confinement et beaucoup sont à bout de souffle. Malgré les aides de l'Etat, un tiers d'entre eux risquent de ne pas s'en sortir et de fermer définitivement.

Depuis le 19 mai, la reprise de leur activité est possible, uniquement en terrasse dans un premier temps, puis avec des jauges adaptées ensuite. Même si les restrictions doivent diminuer avec le temps, la reprise risque d'être compliquée pour beaucoup d'entre eux.

De nombreuses villes ont déjà pris cette décision, comme Vincennes ou Sucy-en-Brie par exemple dans notre département.

A cette proposition, il nous a été répondu que les exonérations seraient étudiées au cas par cas. Nous nous interrogeons sur cette réponse et sur le manque d'égalité devant le service public que cela pourrait entraîner.

Dans un courrier, nous avons donc demandé au maire de bien vouloir préciser quelles sont les conditions et les critères qui permettront d'étudier la recevabilité ou non des demandes de nos commerçants.

Nous considérons pour notre part que cette mesure devrait s'appliquer à tous les restaurants et bars qui en font la demande, quand bien même certains d'entre eux ont pu rester ouverts pour faire de la livraison pendant la crise sanitaire. C'est une mesure solidaire et symbolique qui a vocation à accompagner leur reprise d'activité au mieux.

Par ailleurs, nous proposons également à la majorité municipale de réfléchir à une exonération de la taxe sur les enseignes commerciales payée par les commerçants, enseignes qui n'ont eu aucune utilité pendant les périodes de confinement ; afin là-encore de leur permettre d'alléger leurs charges. Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous. Qu'il vous permette de vous ressourcer et de profiter de vos proches après cette année qui a été difficile pour nous tous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr



Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Juillet

04 - av. de Valenton - Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75
 11 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 14 - 26 avenue de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37
 18 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16
 25 - rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23

Août

01 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31
 08 - 20 av du Gén. Leclerc - Mandres-les-Roses - 01 45 98 90 81
 15 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38
 22 - 136 rue de Boissy - Sucy-en-Brie - 01 45 76 16 90
 29 - 70 av de Choisy - Bonneuil-sur-Marne - 01 49 80 35 59

Permanences

Permanences info-énergie

Vous avez besoin de conseils ? Réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? Vous informer sur les aides financières ? Des permanences gratuites se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 7 juillet de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle
- **Mercredi 15 septembre de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

Rendez-vous exclusivement sur réservation au 01 41 94 32 25 ou devdurable@gpsea.fr ou en ligne via : <https://sudestavenir.fr/info-energie>

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera **accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9 à 18 heures le week-end**. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : **24h/24 et 7j/7**.



État-civil

NAISSANCES

Janvier : Ethan BADAROU.

Mars : Ayden LOSY, Noah BCHAÏER, Malik MAIZA.

Avril : Eliam DABE, Salma ED-DBALI, Aina RAVEAU, Kenza AVANDE, Cassandre CALI, Nalya GOMES SANCHES ADAMO, Marin BLANCHOT, Thao ZENZENN, Hedy DJEBALI, Ansoumany NIAREGA, Luka JOCK, Louise AMADO, Kelian LUSOQUI Saïf GHAZALA, Noémie VERRIELE.

Mai : Mohamed BOULACHHOUB, Levynn HAGUY, Emina ABDULA, Luca GERGIS.

MARIAGES

Avril : Kamel ABICHOU et Hafsia BAAROUN.

Mai : Abdelkader KOULALI et Deborah SALEH, Pedro DE FREITAS MANGAS et Florence NÉROT, Olivier MERCIER et Eva ABEL.

PACS

Avril : Anthony PANCALDI et Marina SPADAFORA.

Mai : Rodrigue BROCHE et Anne-Claire LAROCHE.

DÈCÈS

Janvier : Frédéric VILLENEUVE.

Février : Lucienne GENETET.

Avril : Margarita MASTOURI, Eksan MOUGAMMADOU, Eliane RIVRAUD, Jacqueline GAND, Hervé SIMONI.

Mai : Dahbia YOUCEF, El-Hachemi ENNABLI.

Info municipale

Suivez l'actualité de la Ville en ligne !

Pour rester informé et connaître toutes les actualités, événements, infos pratiques ou informations travaux, consultez régulièrement le site :

<http://www.ville-boissy-saint-leger.fr>

Abonnez vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Twitter : @Ville_Boissy



Stade Marcel Laveau Rue de Valenton
DU 17 JUILLET AU 8 AOÛT 2021
GRATUIT



DU MARDI AU DIMANCHE
DE 14H30 À 19H



« OYÉ OYÉ
VENEZ DÉFIER
BOISSYNOIX À
BOISSY PLAGE,
N'OUBLIEZ PAS VOTRE
POTION MAGIQUE »

Nocturne les samedis jusqu'à 21h
Renseignements : Direction de l'action culturelle 01 45 10 26 99



FEU D'ARTIFICE

13 JUILLET

COMPLEXE SPORTIF DIDIER PIRONI
À LIMEIL-BREVANNES, AVENUE DESCARTES

20H
RESTAURATION
ET BUVETTE

23H20
FEU
D'ARTIFICE

2021



DU LUNDI 17 MAI AU DIMANCHE 11 JUILLET

À GAGNER*

DES PLACES VIP POUR LES MATCHS DES BLEUS ET 30 MILLIONS D'EUROS DE CADEAUX OFFICIELS FFF.



Visuels non contractuels

*Jeu valable du 17 mai au 11 juillet 2021. Voir conditions et modalités dans le règlement complet du jeu disponible à l'accueil du magasin ou sur www.intermarche.com.

BOISSY-SAINT-LÉGER

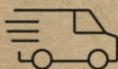
3 ter Rue de Paris

Lundi au samedi de 8h à 20h

Dimanche de 9h à 13h



Drive



Livraison à domicile

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341192277 - SAS au capital de 149184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Annonceur : S.A.S BOISGELEX RCS 839 291 192 - Conception : ca.com.link - ITML3-0337

COGEDIMclub®

RÉSIDENCES SENIORS

Fidèle à l'esprit de famille

*C'est ici
que nous dégustons
les petits plats
du chef.*

Huguette 81 ans et Michel 83 ans

Résidence Le Jardin des Orchidées

5 D rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

JOURNÉES
PORTES
OUVERTES
tous les
2^e jeudis
du mois

La résidence services COGEDIM club® de Boissy Saint Léger, pour les seniors autonomes, propose des appartements à louer avec une gamme de services et un vaste programme d'animations pour rester en forme, en sécurité et bien entouré !

Découvrez la résidence, participez à une animation et au tea-time
lors de notre journée porte ouverte le 10 juin de 15h à 18h.

06 86 01 66 42

www.cogedim-club.fr

UNE MARQUE ALTAREA